

M. l'Orateur adjoint: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

● (1810)

M. l'Orateur adjoint: A mon avis, les oui l'emportent.

En conformité de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le vote nominal est différé jusqu'à 9 h 30.

M. Blais: Puis-je déclarer qu'il est 6 h 30, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur adjoint: Les députés ont entendu la proposition du secrétaire parlementaire. Dois-je déclarer qu'il est 6 h 30?

Des voix: D'accord.

(La séance est suspendue à 6 h 12.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES POSTES

LA GRÈVE DES POSTIERS

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) ayant reçu l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre aux termes des dispositions de l'article 26 du Règlement en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit l'arrêt prolongé du service postal qui crée des difficultés pour tous les Canadiens:

Voici donc la motion: le député de Vancouver Quadra, appuyé par le député de Huron (M. McKinley) propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Madame l'Orateur, j'aimerais tout d'abord informer la Chambre que le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), président du comité du caucus de notre parti sur les questions postales, récupère bien après avoir subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert la semaine dernière. Il sortira bientôt de l'unité des soins intensifs, et je suis persuadé que tous les députés voudront s'unir à moi pour lui adresser des vœux de prompt rétablissement.

Des voix: Bravo!

M. Clarke (Vancouver Quadra): J'espère également que le ministre des Postes (M. Mackasey) est de nouveau en pleine forme. Je suis persuadé qu'il a travaillé de longues heures à essayer de faire reprendre les activités postales. Malgré l'insinuation du *Globe and Mail* qui rapporte que j'ai plus ou moins été la cause des spasmes dont aurait souffert le ministre à la Chambre vendredi dernier, je puis assurer le ministre que nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne souhaitons pas voir s'altérer sa santé. Le fait demeure cependant que ses efforts pour faire reprendre le service

Grève des postiers

postal ont échoué et que le courrier est encore accumulé un peu partout au Canada.

En parlant du courrier qui s'amoncelle, cela me rappelle les sacs de courrier innombrables qu'on a transportés et entreposés dans divers coins des édifices parlementaires. Cela me rappelle aussi le premier alinéa du deuxième bulletin de nouvelles que j'ai envoyé à mes commettants, bulletin daté du 20 octobre. Il débute comme ceci:

Je vous écris cette lettre, ne sachant pas quand elle vous parviendra car une fois de plus, les conflits ouvriers au sein de la Fonction publique du Canada ont entravé puis interrompu complètement le service postal.

Plus loin, et je cite toujours:

Si ces mots ont un son familier, c'est que je les ai directement copiés de mon bulletin de nouvelles daté du 21 février 1975!

On m'a donné des chiffres incroyables à propos du nombre d'arrêts de travail qui ont eu lieu ces derniers mois ou ces dernières années. Comme je ne dispose pas des chiffres exacts, je demanderai aux députés de me rappeler quand, pour la dernière fois, il s'est écoulé une année complète sans que nous connaissions de conflit ouvrier aux postes.

Bien sûr, les Postes ne sont pas les seules à connaître ces problèmes. Le ministère du Travail vient de publier les statistiques pour le mois de juillet: 273 arrêts de travail au Canada. En 1975, on a perdu en tout 4,700,000 jours-hommes. Près de 10 p. 100 de cette perte, soit près de 409,000 jours-hommes, touchait des secteurs relevant du gouvernement fédéral.

L'opposition officielle s'est beaucoup intéressée aux problèmes des postes. Nous nous sommes tenus au courant de l'évolution de la situation et le député de Brandon-Souris a demandé où l'on en était le 20 octobre dernier, jour où la grève a commencé, c'est-à-dire après que le ministre des Postes se fut engagé directement dans les négociations. On pouvait déjà discerner l'opinion du ministre quand il a parlé de «l'attitude irréaliste de l'équipe de négociation.» C'est à mon avis une remarque peu judicieuse.

L'opposition officielle s'est également préoccupée des problèmes des usagers des bureaux de poste. Pour ainsi dire chaque jour depuis le début de la grève, il y a quatre semaines, nous, de l'opposition officielle, avons demandé quand les Canadiens victimes de l'arrêt de service pouvaient s'attendre à des mesures de la part de leur gouvernement. Nous avons été sensibles aux besoins de ceux qui reçoivent leur revenu et leurs salaires par la poste; de ceux dont l'emploi est menacé par le bouleversement du commerce; des personnes âgées qui comptent sur la poste pour acquitter leurs comptes, communiquer avec l'extérieur; des entreprises, grandes et petites, qui ont perdu des commandes et redoutent une éventuelle faillite.

Si l'on peut faire fi des répercussions de la grève pendant la période des Fêtes, où présents et souhaits ne parviendront pas à destination, que l'on songe à la perte des échanges postaux avec d'autres pays, avec toutes les conséquences graves que cela suppose actuellement et la perte peut-être permanente pour l'avenir. Songez à l'embarras vis-à-vis des autres pays.

L'autre jour, le ministre a laissé entendre que j'essayais de me faire du capital politique à la faveur d'une situation embarrassante. Madame l'Orateur, je trouve que c'est une situation embarrassante. Elle devrait sembler plus embarrassante au gouvernement, mais elle l'est certainement pour moi, en tant que Canadien. Un de mes amis, qui habitait Paris, il y a un ou deux ans, s'est aperçu que, même à cette époque, les Français trouvaient risibles nos